

Agriculture et Développement Rural

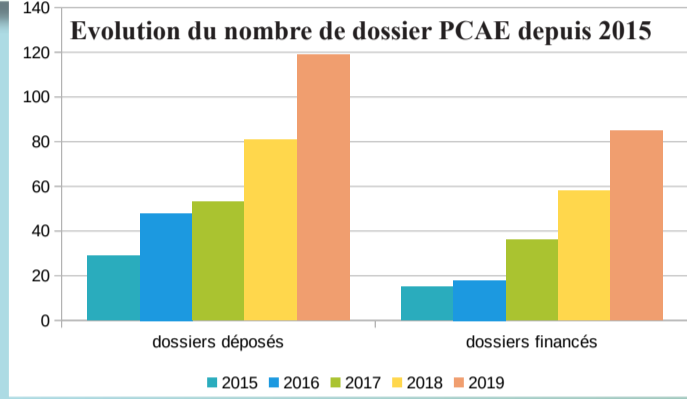


Florence COTTAIS
Cheffe de service

Record de demandes pour moderniser les exploitations agricoles

Depuis 2015, le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCAE) permet de moderniser l'appareil de production, d'innover, de combiner performance économique, environnementale, sanitaire et sociale, et de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Il s'inscrit dans les orientations stratégiques partagées par l'amont et l'aval des filières et est décliné dans chacun des programmes de développement rural régionaux, dont les Régions sont autorités de gestion.

Dans le Loir-et-Cher, le nombre de dossiers déposés est en constante hausse, tout comme le nombre de « financés » (voir le graphique ci-contre). Depuis 2015, plus de 6 millions d'euros ont ainsi été engagés.



Le fait marquant de 2019 : la sécheresse

L'été 2019 a été marqué par une sécheresse exceptionnellement longue, de juin à octobre avec 2 épisodes caniculaires en juillet. Pour les éleveurs, seule la première coupe de foin a pu se réaliser, le stock fourrager n'a pu être reconstitué après une année 2018 déjà difficile, et il a été entamé dès l'été. La gestion de l'alimentation des animaux à la sortie de l'hiver sera difficile.

Pour accompagner les agriculteurs, des mesures conjoncturelles ont été décidées :

- dérogations aux agriculteurs pour valoriser les jachères accordées par le Ministère en charge de l'agriculture.
- recensement des actions à mettre en œuvre, et identification des exploitations en grande difficulté en partenariat avec tous les acteurs du monde agricole
- demande de reconnaissance en calamité agricole pour perte de fourrages en cours d'instruction. Un éventuel dossier calamité pour perte de fonds sera à constituer au printemps au regard des premières pousses.

Par ailleurs, les orientations de l'agriculture départementale vers une meilleure résilience et la sécurisation de l'accès à l'eau sont parties intégrantes des travaux de la « cellule eau » lancée en juillet par Monsieur le préfet.



Le nombre d'installations aidées des femmes en agriculture double en 2019

Depuis 2017, le nombre d'installations aidées se maintient à une trentaine avec des profils variés allant du maraîchage bio à la polyculture élevage en passant par la viticulture et les plantes médicinales. Les systèmes agro-écologiques ouverts sur la vente directe sont de plus en plus nombreux. Autre fait marquant à confirmer : le nombre de jeunes femmes s'installant en agriculture passe de 3 par an jusqu'en 2018, à 6 en 2019.

L'activité 2019 en chiffres

- 215 demandes d'autorisation déposées
- 82 Plans Professionnel Personnalisés agréés 33 Dotation Jeune Agriculteur
- 2571 dossiers PAC déposés (- 60 par rapport à 2018) pour une surface totale admissible aux aides de 280 435 ha (- 500 ha par rapport à 2018)
- Indemnité Compensatoire pour Handicap Naturel : passage de 89 demandes à 161 avec la mise en place des nouvelles zones défavorisées simples depuis le 1er avril.

Des femmes et des hommes au service des territoires de Loir-et-Cher



Xavier MALON
Secrétaire Général

Les équipes du secrétariat général assurent au quotidien les fonctions support pour permettre aux 144 agents (dont 79 femmes, et 65 hommes) que compte la DDT de travailler dans un environnement qui leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes dans le service qu'ils rendent aux citoyens, aux collectivités ainsi qu'aux autres services de l'État.

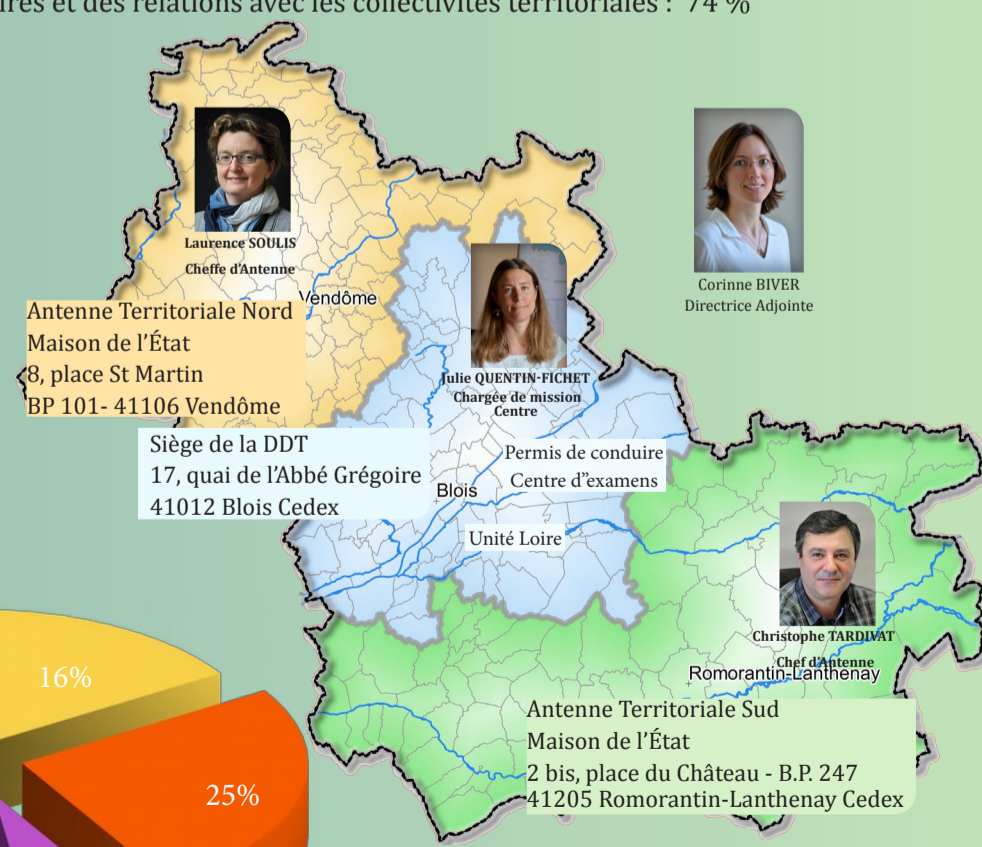
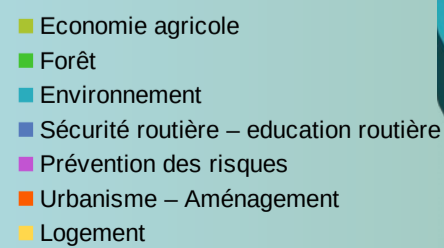
Cette communauté de travail se compose pour l'essentiel d'agents issus de quatre ministères donneurs d'ordre :

- ministère de la transition écologique et solidaire, et ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales : 74 %
- ministère de l'agriculture et de l'alimentation : 17 %
- ministère de l'intérieur : 9 %

En 2019 : deux chantiers d'envergure sont engagés

- le projet de déménagement du siège de la DDT, de l'actuel Hôtel-Dieu de Blois pour occuper en 2021 de nouveaux locaux, mail Charlot, à proximité de l'hôpital. La DDT rejoindra ce site avec la direction départementale de la cohésion des territoires et de la protection des populations, ainsi que la direction des services départementaux de l'Éducation nationale.
- le projet de secrétariat général commun, engagé dans le cadre d'une réforme nationale, qui va conduire à regrouper au sein d'un même pôle, d'ici au milieu de l'année 2020, tous les agents des fonctions support de quatre services :
 - la préfecture,
 - la direction départementale de la cohésion des territoires et de la protection des populations,
 - l'antenne départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
 - la direction départementale des territoires

Répartition par domaine d'activité



PRÉFET DE
LOIR-ET-CHER



Yves ROUSSET
Préfet

Quelques mois après avoir pris mes fonctions en Loir-et-Cher, j'ai pu découvrir la richesse de son patrimoine naturel et culturel, ses paysages mais surtout les femmes et les hommes qui les façonnent et les font vivre et rayonner au quotidien.

Les défis sont nombreux et d'ampleur mais les services de la DDT savent les relever grâce à leur professionnalisme, leur engagement et leur motivation.

Ce rapport d'activité 2019 montre que ces quelques mots reposent sur la réalité concrète des actions menées tout au long de cette année. L'ampleur du travail réalisé, le souci constant d'accompagner les acteurs du territoire sont la marque de ce service dans le département. Je forme le vœu que 2020 verra la poursuite de cette action. J'assure les agents de mon soutien et présente à tous mes meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre.



Estelle RONDEUX
Directrice



Corinne BIVER
Directrice Adjointe

Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher

Rapport d'activité 2019

L'année 2019 a été fertile en événements et en projets qui ont fait écho à des réflexions de fond pour le territoire.

Pour n'en citer que deux, la sécheresse qui a sévi cet été sur le département a particulièrement impacté les pratiques agricoles mais également celles des collectivités et des concitoyens.

Le retour d'expérience se poursuivra en 2020 voire au-delà pour permettre d'en tirer collectivement tous les enseignements.

Les documents d'urbanisme ont par ailleurs été nombreux à arriver en phase finale. Les échanges nourris avec les collectivités ont souvent questionné la consommation d'espace.

De façon générale, la DDT, aux côtés du préfet, poursuivra ses réflexions dans ses différents champs de compétence en renforçant les liens avec ses partenaires. Elle accompagnera les collectivités dans leurs projets, et ce le plus en amont possible.

Dans cette attente, permettez aux agents de la DDT, à Corinne Biver et moi-même, de vous souhaiter une très belle année 2020.

La DDT porte les politiques de l'État dans des domaines très variés :

- aménagement du territoire par l'urbanisme et la planification
- logement et rénovation urbaine
- qualité de l'habitat et promotion du bâtiment durable
- prévention des risques naturels et technologiques
- transition énergétique
- gestion du domaine public fluvial
- économie agricole et développement rural
- gestion de l'eau, nature, chasse et forêt privée
- prévention du risque routier et éducation routière

Urbanisme et Aménagement



Martine POMMIER
Cheffe de service

La DDT accompagne la transition écologique des territoires

La DDT, aux côtés de la Sous-Préfète de Vendôme, a accompagné le Pays Vendômois dans sa démarche d'élaboration d'un Contrat de Transition Ecologique (CTE). Démarche volontariste, le CTE, élaboré en co-construction et associant différents partenaires, est un outil opérationnel.



Signé le 19 septembre 2019 au lycée Ampère de Vendôme en présence d'Emmanuelle Wargon, le CTE du Pays Vendômois comporte 4 orientations stratégiques déclinées en 26 fiches actions (par exemple, l'étude de faisabilité d'une station de gaz naturel vert ou l'élaboration d'un plan de mobilité rurale).

Par ailleurs, les EPCI poursuivent leurs démarches de plans climat. La DDT a accompagné et a suivi l'élaboration de 5 plans climat.

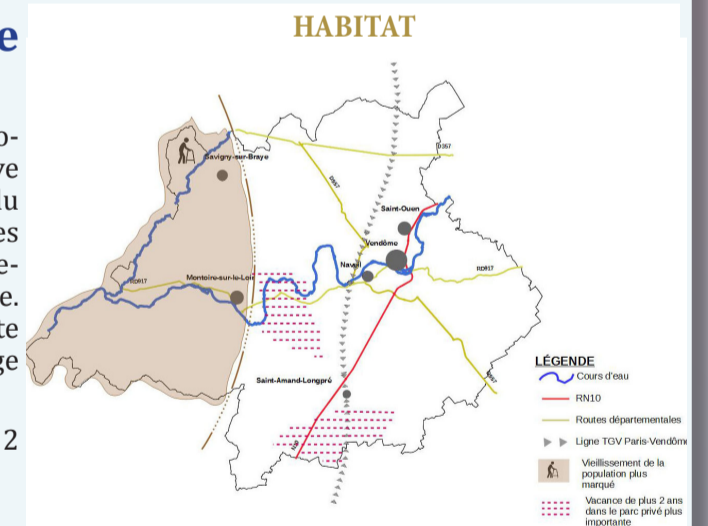
L'instruction d'autorisations d'urbanisme sur des dossiers à enjeux

En 2019, parmi les principaux dossiers à enjeux instruits par le service, 9 dossiers ont concerné des parcs photovoltaïques. Depuis 2016, 18 parcs ont été accordés, dont 14 d'entre eux ont été retenus pour être financés par l'appel d'offres porté par la commission de régulation d'énergie.

SCoT et PLUi, des outils au service de l'aménagement du territoire

La DDT accompagne les 9 EPCI élaborant leur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dont la moitié arrive au terme de la procédure. À l'occasion du lancement du PLUi de la communauté d'agglomération des territoires Vendômois, une réflexion prospective sur le changement climatique a été menée à l'échelle de ce territoire. Des ateliers ont été organisés avec les élus et la note d'enjeux de l'État leur a été présentée au démarrage des études du PLUi.

La DDT 41 accompagne également l'élaboration de 2 SCoT en cours d'études.



La revitalisation des centres-villes au cœur des préoccupations

La DDT de Loir-et-Cher accompagne Romorantin-Lanthenay et Blois, retenus dans le programme national Action Cœur de Ville dans l'émergence de leurs projets et en tant que facilitateur dans leur mise en œuvre, tout au long de la durée de la convention. La démarche Atelier des territoires à Romorantin s'est poursuivie en 2019 par la finalisation de la feuille de route et le suivi d'une étude complémentaire.

La DDT suit et conseille également les collectivités qui ont enclenché des réflexions pour la revitalisation de leur centre-ville.

Une journée de visites a été organisée le 24 octobre pour les élus et techniciens du Loir-et-Cher, en partenariat avec le CAUE, sur deux opérations exemplaires dans des communes rurales d'Eure-et-Loir.



L'activité 2019 en chiffres

- 1044 autorisations d'urbanisme instruites,
- 5264 dossiers fiscalité traités,
- 4,2 millions d'euros de taxe d'aménagement liquidés au profit du Conseil Départemental et des communes,
- 75 dossiers examinés en CDPENAF dont deux PLU et quatre PLUi,
- 9 dossiers étudiés en CDAC,
- Une cinquantaine de demandes d'autorisations préalables instruites concernant les enseignes et une trentaine de demande de renseignements divers sur la publicité,
- Plus de 20 vacances assurées par les architecte et paysagiste conseils.

Eau et Biodiversité



Mathieu FRIMAT
Chef de service

Épisode de sécheresse

Avec des températures supérieures à la moyenne, et une pluviométrie historiquement basse, l'année 2019 aura été marquée par une sécheresse très prononcée, en particulier dans le sud du département. Dès juillet, cette situation a conduit le Préfet à prendre des mesures exceptionnelles, sur l'ensemble du territoire départemental, et ce quelle que soit la nature de la ressource (souterraine ou superficielle). Ces mesures n'ont été définitivement levées qu'au 30 octobre. Dans un contexte de changement climatique, cette crise rappelle à tous que l'eau est un bien rare et précieux. Elle appelle des réflexions à plusieurs niveaux, qui ont été annoncées par le Préfet lors d'une « cellule eau » fin novembre : sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, réflexion sur une meilleure adéquation entre les usages (agricoles et réserve incendie) et la ressource ou encore révision de l'arrêté cadre de gestion de crise sécheresse.



M. Colombev

Surveillance des stations d'épuration

Comme chaque année, les stations d'épuration (STEP) du département ont fait l'objet d'une évaluation réglementaire, basée sur les données d'auto surveillance. En particulier, la conformité des 32 STEP de plus de 2000 équivalent habitants est évaluée au titre de la directive européenne relative aux eaux résiduaires urbaines. Les stations non conformes (soit au titre de leur équipement, soit au titre de leur réseau de collecte), font l'objet d'un plan d'action de la DDT en 2020, en lien avec les services du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau.

En particulier en 2019, la STEP de Blois (la plus importante du département), a fait l'objet d'une expertise de l'IRSTEA, prise en charge par le ministère en charge de l'environnement. Cette expertise a permis de conforter le maître d'ouvrage dans ses décisions.

Guide d'entretien des cours d'eau en Loir-et-Cher

Le travail de cartographie des cours d'eau du département progresse, avec la poursuite des expertises de terrain visant à la mise à jour de la carte en ligne. Celle-ci permet d'identifier les linéaires classés comme « cours d'eau », sur lesquels un projet de travaux (hors entretien régulier) est potentiellement soumis à procédure « loi sur l'eau ».

Afin de clarifier pour chacun ce qui relève de l'entretien courant ou de travaux plus lourds, la DDT a produit et diffusé un guide des bonnes pratiques de l'entretien des cours d'eau et des fossés. Il est téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat en Loir-et-Cher.



Renouvellement des lieutenants de louveterie



Les lieutenants de louveterie sont des agents bénévoles, chargés par le Préfet d'une mission de service public, en particulier la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Répartis sur onze circonscriptions dans le département, ils sont nommés pour un mandat de 5 ans. Le mandat en cours arrivant à terme au 31 décembre 2019, la DDT a procédé en fin d'année à leur renouvellement, via un appel à candidature relayé dans la presse.

Les lieutenants de louveterie constituent un relai indispensable à l'action de la DDT sur le terrain, dans un contexte de surpopulation chronique de sangliers, en particulier en Sologne.

Cette surpopulation de sangliers occasionne de nombreux dégâts : sur les cultures (plus de 400 000 euros d'indemnisation aux agriculteurs pour la saison 2017/2018), sur la forêt (régénération plus difficile) et sur la biodiversité (destruction des espèces et des habitats). Avec la menace de la peste porcine africaine (PPA), l'urgence est à la maîtrise des populations. Les lieutenants de louveterie y contribueront.

L'activité 2019 en chiffres

- 49 déclarations et 7 autorisations « loi sur l'eau » instruites
- 113 évaluations des incidences Natura 2000 instruites
- 188 avis sur dossiers transversaux (autorisations urbanisme ou ICPE, contributions à l'avis d'autorité environnementale...)
- 16 autorisations de défrichement
- 85 certificats fiscaux forestiers accordés
- 3 enquêtes publiques menées par le service
- 3509 plans de chasse grand gibier et 1659 plans de chasse petit gibier délivrés
- 289 interventions et 106 médiations de lieutenants de louveterie

Habitat - Bâtiment - Rénovation Urbaine



Didier BRILL
Chef de service

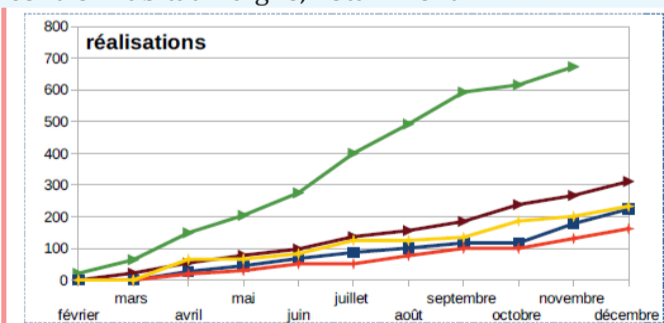
Le programme HABITER MIEUX

Depuis janvier 2019 et la montée en puissance du programme AGILITÉ, l'activité du programme Habiter Mieux connaît une croissance inédite. Les capacités d'engagement initiales, déjà dépassées, permettront d'aider environ 700 bénéficiaires cette année, soit trois fois plus qu'en 2018.

Accompagnement des territoires :

Deux OPAH-RU, Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine, sont en cours de déploiement sur les villes de Blois et Romorantin-Lanthenay. Ces dispositifs, d'une durée de cinq années, constitueront le volet Habitat des Conventions « Action Cœur de Ville » sur ces deux territoires, pour agir sur les copropriétés, les îlots bâtis, et lutter contre l'habitat indigne, notamment.

Une action d'information a été déclinée sur le territoire de l'arrondissement de Vendôme sur la thématique de la reconquête du logement vacant. Cette action a mobilisé plusieurs ressources de la DDT, dont le service Habitat et l'antenne territoriale.



L'accessibilité des Etablissements Reçevant du Public (ERP)

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, les ERP doivent être accessibles à tous les types de handicap : ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Depuis 2015, pour le Loir-et-Cher, on note que plus de 6000 ERP sont entrés dans la démarche accessibilité



La programmation des logements locatifs sociaux

La DDT privilégie les projets de constructions de LLS situés dans les secteurs à enjeux que sont Agglopolys (50 % de la production), les communes SRU (Veuzain-sur-Loire, Montoire-sur-le-Loir) et les territoires dotés d'un programme local de l'habitat (PLH).

En 2019, 189 agréments ont été délivrés.

La négociation des conventions d'utilité sociale (CUS) des bailleurs sociaux s'est tenue fin 2019. Dans ces conventions, les 3 bailleurs sociaux du département ont détaillé leur stratégie sur différentes thématiques portées par la DDT (le développement de l'offre de logements, la réhabilitation thermique, la mise en accessibilité du patrimoine, les ventes de LLS...) ou la DDSP (politiques d'attributions des LLS). Après échanges entre les services et les bailleurs, les projets de CUS finalisés seront transmis au préfet de région, assortis de l'avis du préfet de département, aux fins de signature pour le 31 décembre 2019.

L'activité 2019 en chiffres

- 700 bénéficiaires du programme Habiter Mieux
- 3156 attestations,
- 236 agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) de patrimoine,
- 2081 dossiers d'autorisation de travaux instruits par la DDT (AT et AT- Ad'AP).
- 189 logements familiaux et résidences sociales ont bénéficié d'un agrément.

Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyages de Loir-et-Cher

Le département de Loir-et-Cher est de longue date un territoire où résident, séjournent ou transitent les gens du voyage. Dans le cadre des travaux de révision du schéma départemental, la DDT s'est vue confier la responsabilité de promouvoir par une offre d'habitat adapté une politique de sédentarisation ambitieuse afin d'assurer l'intégration des voyageurs, de permettre leur scolarisation et d'assurer un suivi sanitaire efficace. Pour y parvenir, le service habitat a rencontré avec ses partenaires toutes les collectivités pour promouvoir la démarche, exposer les aides publiques et recueillir les propositions des élus. Ces informations ont fait l'objet de fiches actions du schéma, définissant les objectifs en matière de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale, de terrains familiaux et de logements adaptés. Ce document stratégique définit les actions pour une durée de 6 ans. Sa signature est prévue début 2020.



Prévention des risques - Ingénierie de Crise Éducation Routière



David MATHON
Chef de service

Première journée départementale de prévention routière à destination des lycéens

Cet événement s'est déroulé le 28 mai 2019 au centre de formation des pompiers à Vineuil. 270 élèves de seconde, venus de lycées professionnels de Saint-Aignan et de Blois, ainsi que des élèves de l'École de la 2^e Chance à Blois ont pu écouter et échanger avec les principaux acteurs de la sécurité routière.



Échanges avec les professionnels de l'enseignement de la conduite

L'année 2019 a été l'occasion d'échanger avec les 65 auto-écoles du département à propos des nouvelles mesures de réforme du permis de conduire. Le comité de pilotage du Service Public de l'Éducation Routière et du Permis de Conduire a également été réuni en septembre 2019.

Arasement de la banquette coté val de la digue de Loire à Blois et Chailles

Sur environ 3 km de digue, l'opération menée par la DDT améliore la sécurité hydraulique de la digue et permet un dégagement latéral améliorant la sécurité routière de la RD751 (risque de collision frontale).



Déploiement de radars tourelles

3 radars tourelles ont été installés à Villerbon, Chouzy-sur-Cisse et Chailles (un quatrième devrait être installé prochainement à Montlivault). Ils viennent remplacer les radars fixes vandalisés. Pour l'instant, ces radars ne peuvent constater que des excès de vitesse. À terme, ils pourront être homologués pour d'autres infractions commises au volant comme l'utilisation du téléphone portable, le non-port de la ceinture de sécurité ou le non-respect des distances de sécurité.



Plans de Prévention des Risques Technologiques

Parallèlement aux travaux menés sur le risque inondation, la DDT assure le suivi de l'accompagnement des propriétaires concernés par un PPRT : diagnostics sur la vulnérabilité des habitations, accompagnement des collectivités pour l'acquisition de biens situés dans les secteurs de délaissement, concertation et mise en œuvre d'un dispositif de co-financement adapté avec les collectivités et l'industriel.

L'instruction administrative de la télécabine du Zooparc de Beauval

Première télécabine de France construite intégralement sur un domaine privé, l'ouverture de l'Aigle Royal de Beauval a fait l'objet d'une instruction comparable aux équipements publics. La DDT en a assuré l'instruction administrative avec l'appui du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés.



L'activité 2019 en chiffres

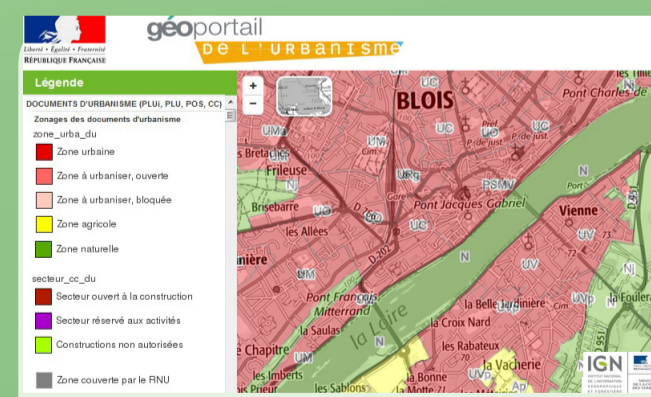
- Au 1er octobre, 5464 candidats au permis de conduire ont été examinés dont 4040 candidats en permis B. En permis voiture, le taux de réussite au niveau départemental, plus de 60% %, est au-dessus de la moyenne nationale.
- 91 entreprises du BTP et de transport recensées pouvant intervenir en gestion de crise sur réquisition du préfet.
- 2456 avis et arrêtés sur passage des transports exceptionnels dans les départements 41 et 45 (au 1er novembre).
- 379 avis sur des projets d'aménagement et d'arrêtés de travaux concernant des Routes à Grande Circulation
- 81 demandes de dérogations poids lourds instruites

Connaissance des Territoires

Une démarche partenariale pour faciliter l'accueil de la main d'œuvre temporaire dans le Loir-et-Cher

Les entreprises et les organismes en charge du retour à l'emploi et de l'insertion constatent des difficultés de recrutement de la main d'œuvre saisonnière. Face à cette difficulté, la DDT s'est associée aux principaux acteurs (l'État, Action logement, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires) pour mettre en commun les moyens d'analyse, de réflexion et de développement de nouveaux partenariats pour faciliter l'accueil des travailleurs temporaires (saisonniers, contrats de courte durée, apprentis, stagiaires) sur les problématiques du logement temporaire et de la mobilité.

L'étude a débuté en 2019 par une phase de diagnostic qui comporte 2 enquêtes, l'une auprès des salariés et une autre auprès des employeurs.



Le Géoportail de l'urbanisme : la DDT accompagne les collectivités

Le GPU est le portail national qui a vocation à recueillir l'ensemble des documents d'urbanisme (DU), des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), des Plans de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) et des servitudes d'utilité publique (SUP).

À compter du 1er janvier 2020, la publication d'un nouveau document sur le GPU remplace la publication dans un recueil administratif. Toute nouvelle approbation, révision ou modification de DU devra être publiée sur le GPU par les collectivités (autorités compétentes).

La DDT de Loir-et-Cher, en tant qu'administrateur local GPU accompagne les collectivités pour ouvrir les comptes, composer les données numériques, utiliser le GPU et téléverser les documents d'urbanisme sur le GPU. A l'échéance de janvier 2020, le Loir-et-Cher atteindra les 100 % des documents d'urbanisme publiés sur le GPU.

Les inédits mensuels de la DDT

Chaque mois, la DDT publie un article autour d'un chiffre-clé à l'échelle du Loir-et-Cher : l'objectif est d'informer et de communiquer sur un sujet d'actualité, une donnée produite par un service métier ou encore la déclinaison à l'échelle du département d'une enquête régionale ou nationale.

Exemples d'articles :

- 2 090 installations solaires photovoltaïques et 20 projets de centrales au sol
- 58 % des espèces d'oiseaux nicheuses de métropole sont présentes en Loir-et-Cher
- 3 fois plus de vagues de chaleur en 2019 en Loir-et-Cher
- 1,8 % des habitants de Loir-et-Cher se rendent à leur travail à vélo.

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires/>



Joël MARTINE
Chef de service

Chiffre du mois

Une donnée par mois en Loir-et-Cher